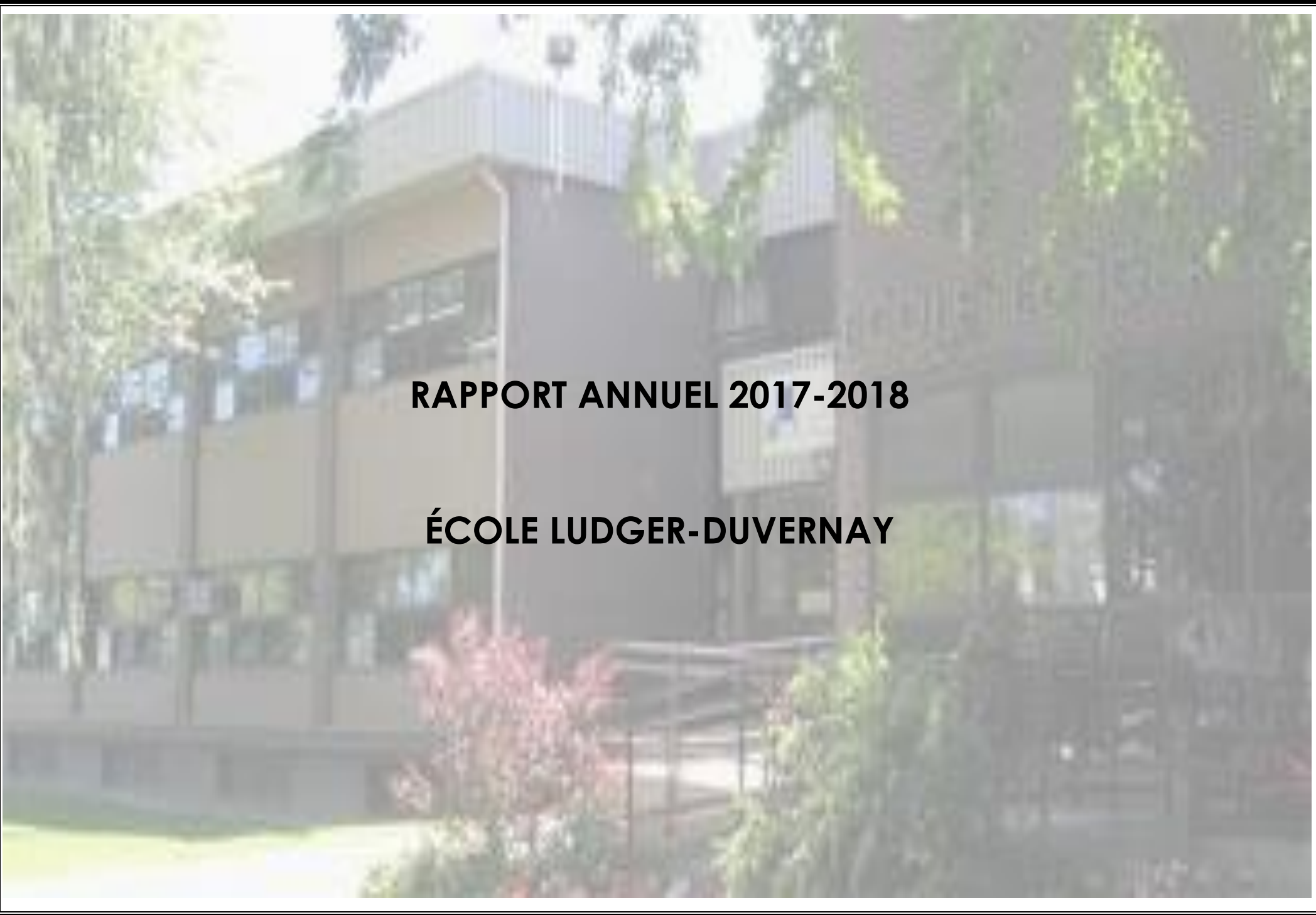


The background image is a photograph of a modern, multi-story school building with large windows and a flat roof. The building is surrounded by lush green trees and bushes. The text is overlaid on the center of the image.

RAPPORT ANNUEL 2017-2018

ÉCOLE LUDGER-DUVERNAY

Directrice : Hélène LaRoche

Date : 15 août 2018

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, chaque directeur rédige un rapport annuel qui permet de faire connaître aux parents et aux résidents du milieu, son établissement scolaire avec ses objectifs et ses réalisations. Selon le modèle fourni par la direction générale de notre commission scolaire, voici, dans les pages subséquentes, le rapport annuel pour l'année scolaire 2017-2018 de l'école Ludger-Duvernay.

Présentation de l'établissement

L'école Ludger-Duvernay, située en milieu rural, dessert deux municipalités : Verchères et Calixa-Lavallée. L'école Ludger-Duvernay assume tout le bassin d'élèves de ces deux localités. Verchères compte donc une seule école secteur. La majorité du personnel enseignant, de soutien et du service de garde (90 %) demeure à Verchères. C'est un milieu où se côtoient familles à revenus élevés, familles défavorisées, à faibles revenus ou monoparentales. La communauté est très impliquée dans la vie des élèves. Elle offre des services de loisirs, une bibliothèque municipale-scolaire et les parents bénévoles sont très présents dans la vie de l'école.

La clientèle

En 2017-2018, l'école Ludger-Duvernay a offert des services à 541 élèves répartis en 24 groupes du préscolaire jusqu'à la fin du 3^e cycle (cinq classes du préscolaire, trois classes de 1^{re}, deux classes de 2^e, une classe cycle 1^{re} / 2^e, trois classes de 3^e, trois classes de 4^e, une classe cycle 3^{re} / 4^e, deux classes de 5^e, trois classes de 6^e et une classe cycle 5^e / 6^e).

Le personnel enseignant et les services complémentaires :

L'équipe enseignante était formée de 24 enseignants titulaires. Six enseignants spécialistes : deux en éducation physique et à la santé, deux en musique et deux en anglais sont venus combler la tâche éducative. Le personnel enseignant est soutenu dans sa mission éducative par une équipe de professionnelles, dont l'offre de service a été bonifiée grâce aux nouvelles mesures : une psychoéducatrice (3 jours), une orthophoniste (1,50 jour), deux éducatrices spécialisées (dont un poste de 31 heures qui a été bonifié à 35 heures en novembre 2017), une infirmière (1.5 jour par le CLSC). Cette année, l'absence partielle de la psychologue, qui a généré un surplus dans le budget de fonctionnement et l'ajout d'un montant dans une nouvelle mesure a permis à l'école de faire quelques évaluations à l'extérieur. Aussi, l'ajout de montant disponible au courant de l'année a permis de faire un ajout de 25 heures en éducation spécialisée de mars à juin, un ajout de 25 heures en mai et juin et de bonifier l'offre de service en orthopédagogie à 100 % entre février et juin. Des PEH ont été engagées à raison de deux postes de 25 heures et un poste de 10 heures pour accompagner trois EHDAA. De plus, trois orthopédagogues se répartissaient le travail d'accompagnement des élèves en difficulté et cinq stagiaires en éducation ont été impliquées dans notre école au cours de l'année.

Le service de garde, le service aux dîneurs et le personnel administratif :

Le service de garde a reçu 322 élèves dont 63 occasionnels. Les élèves sont encadrés par une technicienne, une éducatrice classe principale, 12 éducatrices assurant un service de qualité. Le service aux dîneurs, qui est un service mi-bonifié, a reçu quant à lui 190 enfants qui ont été accompagnés par 7 surveillantes de dîner. L'établissement d'enseignement est géré par une directrice et une directrice adjointe. Elles sont soutenues par une secrétaire ainsi qu'une agente de bureau qui vient donner un coup de main à raison de 17 heures par semaine. Deux concierges s'ajoutent à l'ensemble du personnel en plus d'un service de cafétéria.

La vie étudiante et la vie parascolaire

Les élèves de 3^e et 4^e année intéressés par le volet volleyball ont été invités à faire partie du club-école des Titans. Les élèves de 5^e année forment les équipes des mini Titans et nos élèves de 6^e année, nos équipes officielles de Titans, qui participent à divers tournois. Ils se sont particulièrement démarqués cette année en remportant une 1^{re} place en division 2 et 8^e place en division 2 pour le *Championnat provincial*, la médaille d'or au *Championnat régional*, et deux médailles d'or en division 1 et 2 et bronze en division 2 au *Championnat de la ligue*. L'équipe a reçu le grand prix « L'équipe par excellence au niveau primaire » par la Régie des sports étudiants du Québec (RSEQ), section Montérégie.

Le volet musical est très riche à notre école, les enseignants de musique font découvrir aux élèves une multitude d'instruments et de styles musicaux. Un des enseignants présente près d'une vingtaine de concerts intimes dans l'année, permettant aux enfants de partager leurs apprentissages avec leurs pairs et la communauté et de faire rayonner l'école par la grande qualité et la diversité des spectacles offerts.

Le code de vie avec des activités récompense et le système de retenues hebdomadaires ont été reconduits.

Les parents de l'O.P.P. ont été très impliqués et se sont joints à l'équipe-école pour quelques activités.

Plusieurs activités diversifiées furent vécues encore cette année :

- ❖ Atelier à l'école : Archéophone – Algonquiens - Iroquoiens vers 1500
- ❖ Atelier à l'école : Zoomobile – Halloween, chauves-souris et cie
- ❖ Atelier à l'école : Initiation à la Nouvelle-France
- ❖ Ateliers de sciences à l'école : Prof Dino –La glace sèche et le cycle de l'eau
- ❖ Ateliers de science à l'école : Croque science – L'univers fascinant des bestioles
- ❖ Ateliers à l'école : À vos images - Sans l'ombre d'un doute et sens dessus dessous
- ❖ Ateliers de sciences à l'école : Prof Dino : Les animaux vivants
- ❖ Ateliers de sciences à l'école : Prof Dino : La route du lait
- ❖ Présentation de spectacles de musique devant les parents
- ❖ Spectacle d'animation pour la rentrée
- ❖ Présentation des concerts intimes à la fin de l'année
- ❖ Visite de l'école secondaire Le Carrefour pour les élèves de 5^e année
- ❖ Activité d'accueil à l'école secondaire Le Carrefour pour les élèves de 6^e année.
- ❖ Planétarium Rio Tinto Alcan
- ❖ École de cirque de Verdun
- ❖ Arbraska
- ❖ Musée Grévin

- ❖ Village Québécois d'Antan de Drummondville
- ❖ Colonie Ste-Jeanne d'Arc
- ❖ Colonie des Grèves
- ❖ Lieu historique du commerce de la fourrure à Lachine
- ❖ Centre des sciences de Montréal
- ❖ Théâtre à l'école
- ❖ Visite d'auteurs
- ❖ Collation des finissants (collation, journal et diplôme)
- ❖ Chasse aux œufs
- ❖ Activités de Noël
- ❖ Marche 1-2-3
- ❖ Semaine des services de garde
- ❖ Accueil des nouveaux élèves du préscolaire
- ❖ Semaine de la persévérance scolaire
- ❖ Partenariat avec la Maison des Enfants de Varennes
- ❖ Voyage à Toronto

Au mois de mai, tous les élèves ont participé au *Défi Pierre Lavoie* en cumulant des cubes énergie. La bonne humeur et l'implication de chacun ont contribué à faire de cet événement un vif succès. De plus, l'école a eu la chance de s'associer aux cyclistes de l'équipe « Services financiers Groupe Investors » du Grand Défi Pierre Lavoie qui a amassé une somme considérable qui permettra d'investir pour maintenir de saines habitudes de vie.

Cette année, le conseil des enseignants a poursuivi le travail de réflexion afin de finaliser le nouveau code de vie misant sur une approche éducative. Il sera mis en application en 2018-2019. Le plan de réussite et la convention de gestion et de réussite éducative ont également été mis à jour par le comité pédagogique et la nomenclature des moyens pour mener nos élèves vers la réussite éducative.

La mise à jour de tous les documents est disponible sur le site web de l'école à l'adresse suivante : <http://ludgerduvernay.csp.qc.ca/>

Décisions budgétaires

L'école termine son année avec un budget équilibré. Les décisions prises tout au long de l'année atteignent les objectifs fixés. Les allocations données par le MEES ont été utilisées à bon escient et selon les règles d'attribution. Voici quelques exemples de décisions budgétaires prises en lien avec la mission éducative :

- ❖ Achat de volumes pour enrichir notre bibliothèque collective
- ❖ Achat de matériel pour le jeu à l'extérieur
- ❖ Achat de matériel sensoriel et de manipulation
- ❖ Achat de matériel pour la musique
- ❖ Budget informatique : a été utilisé pour l'entretien de la flotte informatique
- ❖ Achat de matériel didactique numérique
- ❖ Libération des enseignants pour la révision des plans d'interventions, pour différents comités et pour la concertation niveau et cycle.

Projet éducatif, plan de réussite et convention de gestion et de réussite

En vertu de l'article 209.2, chaque établissement d'enseignement de chaque commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite avec cette dernière. Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les cinq buts fixés par la ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables en lien, d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part, avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement. Durant l'année scolaire, en se référant au plan stratégique du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES) et à celui de notre Commission scolaire ainsi qu'à la convention de partenariat, la convention de gestion et de réussite de Ludger-Duvernay a été actualisée en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite.

OBJECTIF DU PLAN DE RÉUSSITE

Mission : Qualifier

ORIENTATION 1 : L'école vise à permettre à l'élève de développer la rigueur intellectuelle et le souci du travail bien fait.

Objectif 1.1 D'ici juin 2017, augmenter la proportion d'élèves ayant développé la compétence « Organiser son travail ».	Cible Augmenter de 1 % le nombre des élèves qui maîtrisent cette compétence à la fin de chacune des années du 3e cycle.
OBJECTIF MESURABLE : L'école vise à permettre à l'élève de développer la rigueur intellectuelle et le souci du travail bien fait.	
Moyens mis en place Planification et application progressive de stratégies développant la compétence dans une perspective d'initiation au préscolaire et au 1^{er} cycle, d'utilisation au 2^e cycle et de consolidation au 3^e cycle, cela à l'aide de grilles d'autoévaluation et d'évaluation pour chaque cycle (préscolaire-1^{er}, 2^e, 3^e cycle).	
Résultats obtenus L'outil a été utilisé tout au long de l'année	Recommandations et ajustements proposés Sera travaillé dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif 2018-2019

Objectif 1.2 D'ici juin 2017, tenir deux activités en lien avec la transition primaire-secondaire et la transition préscolaire-primaire	Cible D'ici juin 2017, maintenir 2 activités de transition préscolaire-primaire et primaire-secondaire
OBJECTIF MESURABLE : L'école vise à permettre à l'élève une meilleure transition entre les ordres d'enseignement.	
Moyens mis en place Participation aux activités de transition • Participer aux comités (préscolaire/primaire et primaire/secondaire) • Intégrer les enseignants dans le processus de transition • Favoriser les échanges entre les enseignants	
Résultats obtenus • Activités favorisant les transitions procédurales et sociales entre le préscolaire et la première année ➢ Visite d'une classe de 1^{re} année ➢ Récréations avec les grands ➢ Visite d'un élève de 1^{re} au préscolaire ➢ Présentation d'un document de photographies permettant aux élèves de se familiariser avec leur milieu scolaire par la TES ➢ Routine de 1^{re} année vécue par des élèves plus fragiles du préscolaire ➢ Lecture aux élèves du préscolaire par les élèves de 1^{re} année • Activités favorisant les transitions primaire/secondaire ➢ Utilisation du code de révision et de correction commun à tous les niveaux ➢ Discussion entre les enseignants (cycle et niveau) quant aux exigences envers les élèves et sur les attentes de la progression des apprentissages ➢ Transmission d'informations sur les travaux du comité	Recommandations et ajustements proposés • Sera travaillé dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif 2018-2019

Mission : Instruire**ORIENTATION 2** : L'école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la qualité et à la maîtrise de la langue française.**But 2** : L'amélioration et la maîtrise de la langue française

Objectif 2.1 D'ici juin 2017, augmenter de 1 % le résultat final des élèves en lecture à la fin de chacun des cycles.	Cible Augmenter de 1 % le résultat final des élèves en lecture à la fin de chacun des cycles, par sexe.																												
OBJECTIF MESURABLE : L'école vise à développer des compétences liées à la maîtrise de la langue française.																													
Moyens mis en place • Vivre des activités de lectures quotidiennes variées et des activités de lecture développant l'autonomie (ex : Les 5 au quotidien, projets de lecture, lecture à la maison...). • Participer à un programme de conscience phonologique (exemple : Petit mot j'entends tes sons, Raconte-moi les sons, La Roue...). • Enrichir les collections de la bibliothèque scolaire et soutenir les projets spéciaux. • Modéliser et enseigner les stratégies de lecture. • Vivre des activités de lecture au service de garde (programme de lecture de l'université de Sherbrooke avec le préscolaire)																													
Résultats obtenus <table><tr><th rowspan="3"></th><th colspan="4">LECTURE</th></tr><tr><th colspan="2">2016-2017</th><th colspan="2">2017-2018</th></tr><tr><th>Filles</th><th>Garçons</th><th>Filles</th><th>Garçons</th></tr><tr><td>1^{er} cycle</td><td>80.6</td><td>79.8</td><td>80.14</td><td>79.90</td></tr><tr><td>2^e cycle</td><td>80.6</td><td>77</td><td>77.54</td><td>74.97</td></tr><tr><td>3^e cycle</td><td>80.6</td><td>78.2</td><td>76,83</td><td>76.44</td></tr></table> Filles : 1^{er} cycle : Augmentation de 0.46 % 2^e cycle : Diminution de 3.06 % 3^e cycle : Augmentation de 3.77 % Garçons : 1^{er} cycle : Augmentation de 0.10 % 2^e cycle : Diminution de 2.03 % 3^e cycle : Diminution de 1.76 %		LECTURE				2016-2017		2017-2018		Filles	Garçons	Filles	Garçons	1^{er} cycle	80.6	79.8	80.14	79.90	2^e cycle	80.6	77	77.54	74.97	3^e cycle	80.6	78.2	76,83	76.44	Recommandations et ajustements proposés • Sera travaillé dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif 2018-2019
		LECTURE																											
		2016-2017		2017-2018																									
	Filles	Garçons	Filles	Garçons																									
1^{er} cycle	80.6	79.8	80.14	79.90																									
2^e cycle	80.6	77	77.54	74.97																									
3^e cycle	80.6	78.2	76,83	76.44																									

Objectif 2.2	Cible Augmenter de 1 % le résultat final des élèves en écriture à la fin de chacun des cycles, par sexe.																												
D'ici juin 2017, augmenter de 1 % le résultat final des élèves en écriture à la fin de chacun des cycles.																													
OBJECTIF MESURABLE : L'école vise à développer des compétences liées à la maîtrise de la langue française.																													
Moyens mis en place - Faire vivre de façon régulière des dictées variées. - Faire vivre des exercices de conscience phonologique (exemple : les orthographes approchées). - Utiliser des outils variés reliés à la grammaire et l'orthographe lexicale (ex: Grammaire 3D, le code de révision et de correction commun, dictionnaires spécialisés, scénarios pour mieux écrire, ateliers d'écriture...). - Utiliser un seul mode d'écriture dès le premier cycle du primaire - Modéliser et enseigner les stratégies en écriture. - L'utilisation de la littérature jeunesse a permis aux élèves à développer davantage leurs idées. - L'autocorrection guidée est une pratique gagnante. - L'utilisation du code de révision et de correction commun est une pratique gagnante. - Le choix de thèmes signifiants pour les élèves stimule les élèves.																													
Résultats obtenus <table><tr><th rowspan="3"></th><th colspan="4">ÉCRITURE</th></tr><tr><th colspan="4">2016-2017</th></tr><tr><th>Filles</th><th>Garçons</th><th>Filles</th><th>Garçons</th></tr><tr><td>1^{er} cycle</td><td>81</td><td>78.8</td><td>79.13</td><td>78.11</td></tr><tr><td>2^e cycle</td><td>78.5</td><td>73</td><td>78.49</td><td>74.25</td></tr><tr><td>3^e cycle</td><td>81.7</td><td>75.6</td><td>77.90</td><td>75.39</td></tr></table> Filles : 1^{er} cycle : Diminution de 1.87 % 2^e cycle : Augmentation de 0,01 % 3^e cycle : Diminution de 3.8 % Garçons : 1^{er} cycle : Augmentation de 0.69 % 2^e cycle : Augmentation de 1.25 % 3^e cycle : Diminution de 0.21 %		ÉCRITURE				2016-2017				Filles	Garçons	Filles	Garçons	1 ^{er} cycle	81	78.8	79.13	78.11	2 ^e cycle	78.5	73	78.49	74.25	3 ^e cycle	81.7	75.6	77.90	75.39	Recommandations et ajustements proposés Sera travaillé dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif 2018-2019
		ÉCRITURE																											
		2016-2017																											
	Filles	Garçons	Filles	Garçons																									
1 ^{er} cycle	81	78.8	79.13	78.11																									
2 ^e cycle	78.5	73	78.49	74.25																									
3 ^e cycle	81.7	75.6	77.90	75.39																									

Mission : Qualifier

ORIENTATION 3 : L'école vise à ce que l'élève soit adéquatement accompagné dans ses difficultés d'apprentissage ou de comportement.

But 3 : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes dont les élèves en difficultés d'adaptation et d'apprentissage.

Objectif 3	Cible																												
D'ici juin 2017, augmenter de 1 % le résultat final en lecture des élèves ayant un plan d'intervention.	Augmenter de 1 % le résultat final des élèves ayant un plan d'intervention.																												
OBJECTIF MESURABLE : L'école vise à ce que l'élève soit adéquatement accompagné dans ses difficultés d'apprentissage ou de comportement.																													
Moyens mis en place - Utiliser le nouveau modèle du plan d'intervention en lien avec le modèle RAI - Utiliser le référentiel de l'école en orthopédagogie avec liste établissant les critères de priorité. - Utiliser les temps d'arrêt et les rencontres multi pour effectuer le suivi des élèves prioritaires. - Utiliser efficacement des budgets allocation EHDAA : ajout de service en éducation spécialisée 2016-2017. - Utiliser les outils technologiques pour les élèves en difficulté de lecture et/ou d'écriture.																													
Résultats obtenus <table><tr><th rowspan="3"></th><th colspan="4">Lecture (élèves avec PI)</th></tr><tr><th colspan="4">2016-2017</th></tr><tr><th>Filles</th><th>Garçons</th><th>Filles</th><th>Garçons</th></tr><tr><td>1^{er} cycle</td><td>64.8 %</td><td>70 %</td><td>68.80</td><td>74.50</td></tr><tr><td>2^e cycle</td><td>70.4 %</td><td>67.6 %</td><td>70.78</td><td>68.97</td></tr><tr><td>3^e cycle</td><td>70.8 %</td><td>70.9 %</td><td>69.79</td><td>86.27</td></tr></table> Filles : 1^{er} cycle : Augmentation de 4.0 % 2^e cycle : Augmentation de 0.38 % 3^e cycle : Diminution de 1.01 % Garçons : 1^{er} cycle : Augmentation de 4.5 % 2^e cycle : Diminution de 1.37 % 3^e cycle : Augmentation de 15.37 %		Lecture (élèves avec PI)				2016-2017				Filles	Garçons	Filles	Garçons	1 ^{er} cycle	64.8 %	70 %	68.80	74.50	2 ^e cycle	70.4 %	67.6 %	70.78	68.97	3 ^e cycle	70.8 %	70.9 %	69.79	86.27	Recommandations et ajustements proposés Sera travaillé dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif 2018-2019
		Lecture (élèves avec PI)																											
		2016-2017																											
	Filles	Garçons	Filles	Garçons																									
1 ^{er} cycle	64.8 %	70 %	68.80	74.50																									
2 ^e cycle	70.4 %	67.6 %	70.78	68.97																									
3 ^e cycle	70.8 %	70.9 %	69.79	86.27																									

Mission : Socialiser

ORIENTATION 4 : L'école vise à développer chez l'élève un sens éthique dans des contextes sociaux, afin de lui permettre d'évoluer dans un milieu sécurisant, non-violent et favorisant la résolution pacifique des conflits.

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

Objectif 4.1 Pour l'année 2016-2017, maintenir à zéro le nombre de plaintes et diminuer de 2 les événements en lien avec le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.	Cible Maintenir à zéro le nombre de plaintes et diminuer annuellement de 2 événements liés au plan de lutte contre la violence et l'intimidation.
OBJECTIF MESURABLE : L'école vise à développer chez l'élève un sens éthique dans des contextes sociaux, afin de lui permettre d'évoluer dans un milieu sécurisant, non-violent et favorisant la résolution pacifique des conflits.	
Moyens mis en place • Mettre en place une démarche de résolution de conflits avec les élèves. • Favoriser le partage d'informations dès le mois d'août, afin que les enseignants de l'année précédente fassent le suivi avec les enseignants de l'année actuelle au sujet du vécu social et des moyens mis en place pour maintenir le sentiment de sécurité des élèves. • Modéliser les bons comportements avant l'application du code de vie (enseignement des comportements attendus) • Participer aux ateliers préventifs (ex : Ribambelle, Vers le Pacifique, Gang de choix, ateliers avec le policier communautaire, ateliers habiletés sociales). • Utiliser le protocole d'intervention contre l'intimidation et la violence. • S'assurer d'une cohérence dans les interventions faites par le personnel • Harmonisation des codes de vie de l'école et du service de garde • Valorisation des comportements adéquats (ex : tableau d'honneur...)	
Résultats obtenus • Implication des élèves dans l'élaboration de règles de jeux extérieurs • Développement du nouveau code de vie, école et SDG misant sur une approche éducative. • Concernant le PLVI, en 2016-2017 : ➢ Aucune plainte ➢ Signalements : • 1^{er} cycle : 1 événement • 2^e cycle : 4 événements (2 élèves) • 3^e cycle : 3 événements ((2 élèves) • Beaucoup d'événements se passent en transition, sur l'heure du dîner ou à la récréation • Il y a très peu de vol, de taxage ou d'intimidation • Nous constatons plus de signalements en lien avec les actes physiques	Recommandations et ajustements proposés • Sera travaillé dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif 2018-2019

Objectif 4.2 Sensibiliser les élèves à une alimentation saine dans notre école. D'ici juin 2017, tenir deux activités visant à assurer aux élèves une saine alimentation.	Cible Nombre minimal de 2 activités par année pour l'ensemble des élèves.
Lien avec le projet éducatif L'école vise à développer chez l'élève un sens éthique dans des contextes sociaux, afin de lui permettre d'évoluer dans un milieu sain.	
Moyens mis en place - Planifier et se concerter en équipe enseignants sur les activités scolaires liées à la saine alimentation. - Planifier et se concerter en équipe éducatrices (SDG) sur les activités scolaires liées à la saine alimentation. (ex : dégustation, bricolage, jeux animés, jeux sportif...)	
Résultats obtenus - Activités sur le thème de l'alimentation (lecture, communication orale, dégustations, sciences, défi tchin-tchin...) - Activités variées dans les classes	Recommandations et ajustements proposés Sera travaillé dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif 2018-2019
Objectif 4.3 Augmenter le nombre d'élèves en bonne condition physique.	Cible Augmenter de 1 % le pourcentage d'élèves ayant réussi l'épreuve de la CSP
OBJECTIF MESURABLE : Augmenter le nombre d'élèves en bonne condition physique. D'ici juin 2017, améliorer ou maintenir le nombre d'élèves qui réussissent l'évaluation de la condition physique.	
Moyens mis en place - Planifier des activités encourageant un mode de vie sain et actif. - Valoriser les élèves ayant le plus amélioré leur condition physique chaque année. - Participer au Défi des pairs ou autres projets équivalents (Défi Pierre Lavoie) (à l'intérieur de la tâche). - Participer à l'épreuve de la course continue pour les élèves en fin de cycle. - Participer à la Marche 1-2-3 - Intégrer des activités sportives à la planification hebdomadaire du service de garde. - Intégrer un volet sportif aux activités des journées pédagogiques du service de garde.	

Mission : Qualifier

ORIENTATION 5 : L'école vise à développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises

But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle

Objectif 5.1 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	Cible Maintenir une activité.
OBJECTIF MESURABLE : Augmenter le nombre d'élèves qui s'inscrivent en formation professionnelle. Par choix ou pour prévenir le décrochage. D'ici juin 2017, tenir une activité.	
Moyens mis en place Vivre la journée carrière et retour en classe.	
Résultats obtenus Participation à la journée carrière	Recommandations et ajustements proposés Sera travaillé dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif 2018-2019

Conclusion

Toute l'équipe cette année a eu la préoccupation de maintenir une saine et riche communication, dans le but d'assurer un suivi rigoureux et professionnel de l'ensemble de ses dossiers. Si par moment nous avons senti un certain essoufflement, l'ensemble du personnel a persévéré et fait les efforts nécessaires pour aller de l'avant et réfléchir aux actions à prioriser pour favoriser la réussite de tous les élèves.

Le respect, la persévérance et l'ouverture ont servi de pierre angulaire pour porter nos actions tout au long de l'année. La révision de notre convention de gestion et de réussite éducative ainsi que le suivi des différents comités nous ont permis de revoir les besoins de notre milieu, et ce, à court et à moyen terme.

Pour l'année scolaire 2018-2019, nous poursuivrons notre mission soit celle d'accompagner les enfants et le personnel dans la mission éducative. De plus, nous élaborerons le nouveau projet éducatif qui sera en lien avec la nouvelle politique éducative et le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire des patriotes.

Hélène LaRoche
Directrice

Bilan des activités du Conseil d'établissement

Voici le rapport annuel faisant état des activités du Conseil d'établissement, pendant l'année scolaire 2017-2018, rédigé par madame Geneviève Labelle, représentante des parents et présidente du conseil. Ce rapport se veut un résumé des travaux du CÉ.

Le Conseil d'établissement a siégé à 7 reprises lors de l'année scolaire 2017-2018. À cela s'ajoute en début d'année l'assemblée générale des parents où 2 représentants y ont été élus pour un mandat de deux ans et un autre pour un mandat d'un an. Ceux-ci ont été élus par 18 parents présents.

Le CÉ est constitué de 12 membres : six parents, quatre enseignants, un membre du service de garde et un membre de la communauté. La direction assiste au Conseil d'établissement et aide le président dans la rédaction de l'ordre du jour.

Les premiers sujets ayant occupé le conseil ont été la modification et l'adoption de règles de régie interne, les mandats donnés à l'organisme de participation des parents (O.P.P) et l'adoption du rapport annuel de l'année 2017-2018.

En 2017-2018, au Conseil d'établissement, les membres ont abordé différents sujets. Certains d'entre eux ont fait l'objet de discussions, d'informations, d'adoptions ou d'approbations.

Des sujets récurrents se trouvent à l'ordre du jour.

- ❖ Le calendrier des rencontres;
- ❖ Les règles de régie interne;
- ❖ La convention de gestion et de réussite éducative;
- ❖ Les nominations au sein des comités, le comité de parents et le comité EHDAA;
- ❖ Le mandat de l'OPP;
- ❖ Le choix d'une compagnie pour les photos scolaires;
- ❖ Le choix d'une campagne de financement;
- ❖ Les dépenses pour l'équipe de volleyball;
- ❖ Utilisation du budget « École en forme et en santé »;
- ❖ Le voyage à Toronto;
- ❖ Les frais chargés pour les sorties éducatives;
- ❖ Les frais chargés aux parents pour les listes d'effets scolaires et matériel didactique;
- ❖ Les dépenses pour les activités aux différentes fêtes (Halloween, Noël, activités hivernales, Pâques et la fin de l'année);
- ❖ La grille-matière;
- ❖ Les critères de sélection d'une direction d'école;
- ❖ Présentation calendrier scolaire 18-19;
- ❖ Présentation de l'horaire des évaluations de la CSP et du MEES;
- ❖ La présentation du calendrier d'activités du service de garde;
- ❖ Le budget de l'école;

- ❖ Le menu de la cafétéria;
- ❖ La participation au Grand Défi Pierre Lavoie et à la course Terry Fox;
- ❖ Présentation de l'organisation scolaire 18-19;
- ❖ Résolution et reddition de compte pour les nouvelles mesures du MEES;
- ❖ Information sur le nouveau programme COSP;
- ❖ Suivis du projet agrandissement;
- ❖ Consultation pour le PEVR;
- ❖ Consultation pour le service de la cafétéria;
- ❖ Adoption de trois projets de règlements;
- ❖ Adoption pour l'acte d'établissement.

Pour l'année 2018-2019, 4 postes de représentants des parents sont à pourvoir, trois pour un mandat 2 ans et un pour un mandat d'un an.

Je souhaite remercier chaque membre du personnel de l'école pour leur apport au développement de nos enfants. Chaque geste compte. Votre engagement quotidien en fait foi. Je tiens aussi à remercier les parents bénévoles de l'OPP. Sans leur dévouement, l'école n'aurait pas le même dynamisme. Finalement, je voudrais saluer l'engagement des gens au sein du Conseil d'établissement. Leur apport est bénéfique au bon déroulement des séances. La convivialité ainsi que le respect, toujours au rendez-vous, rendent la tâche plus agréable.

Le Conseil d'établissement ne joue pas seulement le rôle de gardien des dépenses financières de l'école et de ses activités, il est un lieu d'échange où nous pouvons partager les valeurs éducatives que l'on souhaite transmettre à nos enfants afin que ceux-ci deviennent des citoyens accomplis et épanouis.

Geneviève Labelle
Président du Conseil d'établissement 2017-2018